FRE 4° 33331
Case
Fnc
26039

OPINION

DE M. VERGNIAUD,

Député du Département de la Gironde;

Sur le rapport du Comité diplomatique, concernant l'office de l'Empereur.

Du 18 Janvier 1792.

IMPRIMÉE PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

MESSIEURS,

TANDIS que la France étoit agitée au-dedans par les efforts convulsifs du despotisme terrassé & du fanatisme expirant; la clémence nationale par une amnistie imprudente, une *astucieuse* diplomatie par des principes contre-révolutionnaires, laissoient grossir au-dehors un orage qui enfin a menacé d'embrâser notre

THE NEWBERRY LIBRARY

horiſon. Quelle puiſſance calmera ces agitations internes & ces mouvemens extérieurs ? quelle conduite vraiment digne d'elle, la nation françaiſe tiendra-t-elle dans cette grande occurrence ?

On vous a repréſenté les puiſſances étrangères comme peu redoutables pour notre liberté, ſoit par leur poſition géographique, ſoit par leur ſituation politique actuelle. Tableau conſolant, ſans doute, puiſqu'il peut ajouter à la confiance qui doit naître en nous du ſentiment de notre force, celle que doit nous inſpirer le ſentiment de la foibleſſe de nos ennemis. Tableau dangereux cependant, s'il ouvroit nos cœurs à de trop flatteuſes eſpérances, & s'il nous perſuadoit que nous n'avons pas de grands efforts à faire pour aſſurer la conquête de la liberté. Il eſt certain que notre révolution a jeté les plus vives alarmes autour de tous les trônes. Lorſqu'ils ont vu le jour de la juſtice ſe lever pour le peuple français, ils ont frémi qu'il ne ſe levât auſſi pour les peuples ſoumis à leur empire. Ils haïſſent notre conſtitution, parce qu'elle rend tous les hommes libres & qu'ils ne veulent régner que ſur des eſclaves : auſſi leur haine s'eſt-elle manifeſtée par l'aſyle qu'ils ont donné aux émigrés, par les ſecours d'hommes, d'argent, d'armes, de munitions de guerre de toute eſpèce, qu'ils leur ont fournis, par la permiſſion qu'ils leur ont accordée de former des corps militaires. Elle s'eſt manifeſtée dans les négociations myſtérieuſes qui ont occupé depuis deux ans les cabinets de l'Europe ; dans les traités qui ont ſuivi ces négociations & dont on vous a rendu compte ; dans celui ſur-tout de Pilnitz & dans le *concluſum* de la diette de Ratisbonne. Elle s'eſt manifeſtée par je ne ſais quel mêlange inconcevable d'audace inſultante & de baſſeſſe qui a porté quelques

tours à envoyer des plénipotentiaires dans les repaires de Coblentz pour y traiter avec des factieux, déja flétris par la justice, comme avec des puissances légitimes.

Ils n'ont pas senti ces imprudens ennemis, (tant le bandeau, que l'aversion de la liberté met sur leurs yeux, est épais,) ils n'ont pas senti, qu'en soutenant ainsi quelques rébelles, contre la volonté d'un grand peuple, ils justifioient d'avance, à leurs propres yeux, les insurrections nationales contre leurs volontés despotiques. Enfin, elle s'est manifestée, cette haine de la part de l'empereur, par sa circulaire de Padoue, où il essaye de soulever toutes les puissances de l'Europe contre nous; par sa prompte adhésion au *conclusum* de la diette de Ratisbonne; par son accession au traité de Pilnitz; par ses lettres, par ses offices, où il prend un ton d'autorité menaçante, comme si la victoire avoit déja mis la France au rang de ses provinces.

Ainsi, Messieurs, tout vous annonce qu'on en veut à votre constitution; que tant que l'on conservera l'espoir de la détruire, on tentera tout pour y parvenir. Conclurai-je cependant de ces réflexions, que l'on veuille vous attaquer sur-le-champ, que l'on soit disposé à fondre maintenant sur nous? non, sans doute. Le génie de Vauban veille toujours à la défense de vos frontières. Vous avez un rempart plus inexpugnable à opposer à vos ennemis. C'est votre armée de ligne. Ce sont vos gardes nationales. Ce sont tous les citoyens de l'empire devenus soldats, qui tous ont fait serment de vivre libres ou de mourir, & qui tous tiendront leur serment. Ils sont encore dans le premier enthousiasme de la liberté, dans la première effervescence d'un courage, qui n'est ni ébranlé par les revers, ni éprouvé par de longues fatigues. Vos ennemis connoissent

trop les chances de la fortune, pour vous attaquer dans des circonſtances ſi peu avantageuſes pour eux. Ils craindroient de trouver par-tout les champs de Maraton; ou s'ils étoient aſſez préſomptueux pour eſpérer la victoire, ils ſeroient épouvantés du prix auquel il faudroit l'acheter.

Quelle eſt donc la guerre qu'ils veulent vous li-vrer? Et comment prétendent-ils vous la faire? Le voici: déja ils entretiennent dans votre ſein trois armées dangereuſes. La premiere eſt compoſée de calomniateurs à gages, de libelliſtes ſoudoyés, ayant à leur tête quelques intriguans factieux qui aſſiégent le trône de leurs petits projets, & préparent le poiſon qu'ils veulent faire répandre ſur l'Aſſemblée nationale. Ils s'agitent & bourdonnent ſans ceſſe pour rompre l'harmonie qui doit régner entre les deux pouvoirs; dégrader l'un & égarer l'autre. Ces ennemis ſont les plus vils de tous. J'aurois rougi d'en parler ſi l'intérêt national ne commandoit de les démaſquer, afin de préſerver tous les citoyens, & le roi lui-même de leurs ſuggeſtions perfides.

La ſeconde armée eſt compoſée de prêtres ſéditieux & de fanatiques qui ſont leurs dupes. Celle-ci s'occupe de jeter l'alarme dans les conſciences, le trouble dans les familles. Au nom d'un Dieu de paix elle prêche la diſcorde, le mépris des autorités, la violation des loix, & le ſoulèvement contre la Conſtitution.

La troiſième (peut-être dans ce moment la pire de toutes) eſt compoſée de financiers-agioteurs qui ſpéculent ſur les malheurs de leur patrie, qui ſoumettent à des calculs infâmes la hauſſe ou la baiſſe de vos changes & même le crédit national, qui, enfin, s'enrichiſſent des calamités publiques, comme

on voit, après un combat meurtrier, les oiseaux de proie fondre sur le champ de bataille pour s'engraisser du sang des cadavres. De plus, nos ennemis savent que c'est le désordre de nos finances qui a préparé la révolution; ils savent que la conquête de la liberté vous a coûté des sommes immenses; ils savent que des millions s'écoulent en préparatifs de défense; ils feront tous leurs efforts pour tenir long-temps ouverte cette fatale écluse; ils connoissent l'impatience du caractère français; ils espèrent lasser notre courage en le tantalisant, si je puis m'exprimer ainsi, je veux dire en l'irritant sans cesse sans jamais lui fournir d'alimens; ils se flattent que des citoyens qui ont quitté leurs femmes, leurs enfans, & tout ce qu'ils ont de plus cher, pour se ranger sous les drapeaux de la liberté, bientôt rebutés d'habiter un camp devant lequel il ne se présente jamais d'ennemis à combattre, se retireront dans leurs foyers, laissant ainsi les frontières sans défense. Dans le même temps, ils travailleront à consommer leur ligue, à hâter l'exécution de leurs projets, à rassembler leurs armées. Ils les feront avancer insensiblement par pelotons, près de votre territoire. Ils sémeront quelques millions pour faire baisser vos changes d'une manière plus alarmante que jamais, & hausser d'une manière plus effrayante encore les denrées de première nécessité. Ils exciteront des émotions populaires, & dans quelqu'une de ces oscillations terribles qui peuvent conduire, il est vrai, de l'esclavage à la liberté, mais qui aussi peuvent précipiter de la liberté dans l'esclavage; ils se présenteront avec une armée formidable pour vous dicter des loix & vous offrir des fers.

Voilà, Messieurs, voilà, n'en doutez point, la guerre que l'on se propose de vous faire. Croyez-

vous la nation assez robuste pour soutenir une lutte aussi désastreuse ?

Je ne vous parlerai pas de l'inquiétude vague qui tourmente les esprits, de l'anxiété qui fatigue les cœurs, du découragement qui peut naître dans les ames foibles, des longues angoisses de la révolution. Je ne vous dirai point qu'on emploiera tous les moyens de séduction pour faire dévier les citoyens de la route du patriotisme. De toutes parts vous marchez sur une lave brûlante, & je veux croire que vous n'avez pas d'éruptions violentes à redouter. Mais je dirai : on a juré de maintenir la constitution, parce qu'on s'est flatté qu'on seroit heureux par elle. Si vous laissez les citoyens livrés sans cesse à des inquiétudes déchirantes, à des convulsions continuelles ; si vous permettez que leurs ennemis les rendent trop longtemps malheureux ; si vous laissez établir l'opinion que ces malheurs ont leur source dans la révolution, n'aurez-vous pas à redouter, alors, que chaque jour n'éclaire une nouvelle défection de la cause des peuples ; que si cette crainte ne vous paroît pas fondée, n'est-il pas évident du moins que votre trésor national ne sauroit opposer une longue résistance à cette guerre de préparatifs ; & le jour de son épuisement absolu pourroit être aussi le dernier de la constitution & de la liberté ? Or cet état d'incertitude & d'alarmes, ces préfages cruels, sont, ce me semble, mille fois plus effrayans, plus terribles que l'état de guerre ? Sans doute la guerre traîne après elle de grandes calamités, elle peut même conduire à des défaites désastreuses ; mais enfin pour un peuple qui ne veut pas de l'existence sans la liberté, elle peut aussi conduire à la victoire, &, par elle, lui assurer une paix solide & durable. Au con-

traire, l'état dans lequel vous êtes maintenant, celui dans lequel on voudroit vous faire reſter, eſt un véritable état de deſtruction qui ne peut vous conduire qu'à l'opprobre & à la mort.

Aux armes donc, aux armes; c'eſt le ſalut de la patrie & l'honneur qui le commandent : aux armes donc, aux armes ; ou bien, victimes d'une indolente ſécurité, d'une confiance déplorable, vous retomberez inſenſiblement & par laſſitude, ſous le joug de vos tyrans; vous périrez ſans gloire ; vous enſévelirez avec votre liberté, l'eſpoir de la liberté du monde ; & devenus par-là coupables envers le genre humain, vous n'aurez pas même la conſolation d'obtenir ſa pitié dans vos malheurs.

Mais avant d'entreprendre la guerre, tenterez-vous encore la voie des négociations ? demanderez-vous des explications à Léopold ! Tel eſt l'avis de votre comité diplomatique ; tel eſt auſſi le mien, pourvu que vous circonſcriviez ces négociations dans un délai très-court. C'eſt un hommage que vous rendrez aux principes conſtitutionnels, que de faire une dernière tentative pour éviter, s'il eſt poſſible, l'effuſion du ſang, & pour obtenir la paix ſans l'acheter par la guerre.

Mais ici, qu'il me ſoit permis de faire une obſervation ſur la ſingularité de notre poſition.

Dans la grande criſe où nous nous trouvons, nous ſommes ſeuls & iſolés.

Nous pouvons avoir des intelligences dans le cœur des peuples, mais les cabinets des rois nous ſont fermés. Nous n'avons d'autre allié que la juſtice éternelle, dont nous défendons les droits.

C'en eſt aſſez ſans doute pour triompher, pour oſer du moins l'eſpérer. Cependant la ſageſſe nous

prescrit d'employer tous les moyens que la justice autorise pour assurer nos succès ; & parmi ces moyens se placent principalement les alliances ; votre comité diplomatique ne s'est point occupé de cette question importante. M. Brissot l'a traitée indirectement dans son discours. Je n'entreprendrai point de le faire, parce que cette discussion m'entraîneroit hors des bornes dans lesquelles je veux me renfermer.

Je sais d'ailleurs qu'il est dans cette assemblée un membre qui peut répandre sur ce sujet les plus grandes lumières, & qui a un travail prêt à vous offrir. Il est vrai que plus actif pour penser que pour s'approcher du bureau, il n'est pas inscrit sur la liste de la parole ; mais je crois devoir le dénoncer, afin qu'avant que la discussion soit fermée, vous l'obligiez à vous communiquer le fruit de ses méditations : c'est M. de Condorcet.

Je reviens maintenant au projet de votre comité. Il vous propose d'inviter le roi à demander certaines explications à l'empereur dans un délai déterminé : & à lui déclarer que si, le délai passé, les explications ne sont pas données, on regardera le traité de 1756 comme rompu. M. Brissot a proposé de ne pas faire dépendre la rupture du traité de 1756, des réponses que pourroit faire l'empereur ; mais de déclarer que, dès-à-présent, le traité est rompu, & que la France ne veut plus être liée avec l'empereur, que par l'union fraternelle qu'elle sera toujours jalouse de maintenir entre elle & tous les peuples. J'avoue, Messieurs, que je ne saurois balancer entre l'opinion circonspecte du comité & l'opinion fortement prononcée de M. Brissot.

Si l'on parcourt la chaîne des évènemens depuis ce déplorable traité de 1756, on voit que nous avons sacrifié nos possessions d'Amérique, notre or, nos sol-

dats, notre ſang & même notre gloire à la maiſon d'Autriche; on voit que ce traité a fait croître, d'une manière effrayante, la grandeur de cette maiſon ambitieuſe, & qu'il a réduit la France à une nullité abſolue dans le ſyſtême politique; on voit qu'il a merveilleuſement ſecondé le démembrement de la Pologne & de la Baviere; qu'il a préparé les revers de l'empire Ottoman, le plus ancien, le plus fidèle de nos alliés, & celui qui étoit peut-être le plus utile à notre commerce. On voit qu'il peut entraîner la ruine entière de cet empire déja ſi fortement ébranlé par les victoires de Potemkin & l'heureux génie de Catherine; on voit qu'il peut ainſi livrer les riches dépouilles du trône de l'orient à l'ambition de la cour de Ruſſie, & par une réunion coloſſale de forces, élever dans le nord une puiſſance qui menaceroit la liberté de toute l'Europe. On voit enfin que la rupture de ce traité eſt une révolution auſſi néceſſaire dans l'ordre politique, ſoit pour l'Europe, ſoit pour la France, que la deſtruction de la Baſtille l'a été pour notre régénération intérieure.

En bien! Meſſieurs, ce traité ſi fatal à la France, ſi dangereux pour l'Europe, ſi avantageux à la maiſon d'Autriche, Léopold l'a rompu; oui, il l'a rompu en n'interpoſant point ſes bons offices pour diſperſer les premiers raſſemblemens des émigrés & prévenir le *concluſum* de la diette de Ratisbonne. Il l'a rompu en accédant à ce *concluſum* qui eſt une véritable déclaration de guerre contre la France. Il l'a rompu par ſa circulaire de Padoue, où il ſollicite contre nous une ligue de rois. Il l'a rompu par ſon acceſſion au traité de Pilnitz qui eſt dirigé contre la conſtitution françaiſe. Il l'a rompu! par quelle inconcevable habitude d'aſſerviſſement pourroit-on nous propoſer de lui reſter fidèles? Léopold ſouleve lui-même le poids énorme ſous lequel la France étoit

accablée depuis plus de trente ans. Sommes-nous donc si affaissés que nous ne puissions même tenter de nous relever, & attendrons-nous stupidement qu'on nous écrase de nouveau ?

Il seroit impolitique, a dit M. Dumas, de rompre nos liens avec l'Autriche.

Je ne connois d'autre politique pour un peuple libre, que la justice ; & la justice ne nous prescrit pas d'exécuter un traité que l'autre partie contractante a violé.

Au reste, qu'entend M. Dumas par ce mot *impolitique ?* Veut-il dire que le traité de 1756 est utile à la France ? Non ; lui-même est convenu, si je l'ai bien compris, que la maison d'Autriche en a recueilli tous les avantages ; &, si quelqu'un en doutoit, c'est l'histoire à la main que je le prouverois.

Veut-il dire que la rupture de ce traité rendroit la guerre inévitable entre la France & l'empereur ? Cette conséquence me paroît de toute fausseté. On peut cesser, & l'on cesse en effet, d'être alliés sans devenir ennemis. D'ailleurs, messieurs, remarquez que ce n'est pas la France qui aura rompu l'alliance avec l'Autriche. C'est l'Autriche qui, elle-même l'aura rompue ; la France n'aura fait qu'accepter la renonciation de l'Autriche. Si cette acceptation de sa part pouvoit engager l'empereur à nous déclarer la guerre, dès-lors il est bien évident que l'empereur ne cherche qu'un prétexte pour nous la faire ; que s'il diffère de nous attaquer, c'est parce qu'il n'est pas prêt, & nous devrons nous féliciter d'avoir pénétré ses projets & de l'avoir prévenu. En deux mots, messieurs, le traité de 1756 est onéreux à la France ; il n'est personne qui n'en ait la conviction dans son esprit. Donc il n'est ni imprudent, ni impolitique de renoncer à ce traité.

Léopold l'a rompu lui-même, il y a été infidèle : donc nous ſommes affranchis par la juſtice de ſon obſervation. Vouloir nous perſuader que cette alliance ſeroit encore un devoir pour nous ou de politique ou de juſtice, ce ſeroit nous dire que les engagemens que nous formons avec l'Empire, ne ſont pas réciproques; que nous ſommes tenus de les obſerver, & que Léopold n'y eſt pas obligé ; que Léopold peut nous manquer impunément de foi ; que nous devons endurer ſans murmures les plus cruels affronts. Ce ſeroit nous dire que nous devons faire dépendre & notre bonheur & notre liberté des fantaiſies & des intérêts de la maiſon d'Autriche. Meſſieurs, l'Europe a, dans ce moment, les yeux fixés ſur nous. Apprenons-lui enfin ce qu'eſt l'Aſſemblée nationale de France. Si vous vous conduiſez avec l'énergie qui convient à un grand peuple, vous obtiendrez ſes applaudiſſemens, ſon eſtime, & les alliances viendront-elles-mêmes s'offrir à vous. Si, au contraire, vous cédez à des conſidérations puſillanimes, à des ménagemens honteux ; ſi vous négligez l'occaſion que la providence ſemble vous offrir pour rompre des liens aviliſſans; ſi, lorſque la nation a ſecoué le joug de ſes deſpotes intérieurs, vous conſentez, vous, ſes repréſentans, à la retenir dans l'aſſerviſſement d'un deſpote étranger, j'oſerai vous le dire, redoutez la haine de la France & de l'Europe, le mépris de votre ſiècle & de la poſtérité.

Il eſt encore un point ſur lequel M. Briſſot n'eſt pas d'accord avec le comité. Le comité propoſe de demander des explications à l'empereur. M. Briſſot a obſervé que l'on ne demande des explications que lorſque les intentions ſont douteuſes; que les intentions de l'empereur ſe ſont manifeſtées par des faits, que dès-lors, ce n'eſt pas une explication ſur ſes intentions qu'il faut exiger, mais une ſatisfaction ſur les

faits. Je crois que l'obſervation de M. Briſſot a paru trop juſte à toute l'aſſemblée, pour que le comité diplomatique ne s'empreſſe pas de l'adopter, & pour que je ſois obligé de la diſcuter. Mais nous ſuffira-t-il de la ſatisfaction ſur les faits indiqués par M. Briſſot, & par le comité ? Il me ſemble que d'autres explications ſont encore néceſſaires à notre tranquillité.

Je propoſerois qu'on requît l'Empereur de défendre aux Français émigrés de porter la cocarde blanche dans les Pays-Bas ; cette motion, digne de vous, digne des circonſtances, a déja été faite par M. Hérault. Je ne ſais par quelle fatalité l'Aſſemblée, preſſée par des queſtions plus urgentes, paſſa, ſur la motion d'un membre, à l'ordre du jour. J'aurai l'honneur de vous rappeler que M. Foucault demanda qu'il fût paſſé à l'ordre du jour, lorſque Mirabeau propoſa d'arborer ſur nos vaiſſeaux le pavillon aux trois couleurs. Les ennemis de la conſtitution vouloient faire enviſager comme des hochets les couleurs nationales, qui ont rallié à la cauſe de la liberté tous les Français, & qui lui rallieront un jour tous les peuples ; il fut aiſé de les confondre. Apprenez-leur auſſi que vous ne regardez pas comme un hochet une couleur qui eſt devenue le ſigne de la rébellion, l'enſeigne du plus atroce des crimes, de la trahiſon envers la patrie.

Je propoſerois encore que l'on requît l'empereur, non-ſeulement de diſperſer les raſſemblemens d'émigrés qui pourroient avoir lieu dans ſes états, mais de plus qu'il expulsât de ſon territoire ceux des émigrés qui ſont ſous la main vengereſſe de la loi. Meſſieurs, ſi dans l'ancien régime, ils ſe fuſſent rendus coupables de ce qu'on appeloit crime de lèſe-majeſté, on les auroit réclamés, & on n'eût fait aucune difficulté de les rendre.

Rome jadis déclara qu'elle regarderoit comme ennemis tous les rois qui donneroient retraite à Annibal ; & Annibal n'avoit d'autre tort à ſes yeux que d'avoir été pluſieurs fois ſon vainqueur. Sur la réquiſition de l'Angleterre, Louis XV fut forcé de faire arrêter dans Paris le dernier rejeton de la maiſon de Stuard. Je ne vous exciterai pas, Meſſieurs, à des réquiſitions ſi rigoureuſes, ni à demander les coupables. S'ils ſont avides de notre ſang, nous ne le ſommes pas du leur ; leur crime eſt d'avoir voulu déchirer le ſein de leur patrie ; qu'errants & vagabonds ſur tout le globe, leur ſupplice ſoit de ne trouver de patrie nulle part.

Enfin, Meſſieurs, il me ſemble abſolument néceſſaire de demander une explication à l'empereur, ſur ſon adhéſion au *concluſum* de la diette de Ratiſbonne. Cette adhéſion peut déterminer la guerre contre lui, comme la protection qu'il accorderoit aux français émigrés. Comment le comité a-t-il ſcindé deux cauſes qui peuvent produire le même effet : comment s'eſt-il déterminé à nous préſenter partiellement nos dangers, & les meſures à prendre pour les éviter ?

Suppoſons que l'on faſſe à l'empereur les réquiſitions indiquées par le comité, & qu'on ne le preſſe pas de s'expliquer ſur le *concluſum* ; ſuppoſons qu'il ſoit animé par des ſentimens hoſtiles, & qu'il ait intérêt à diſſimuler, parce qu'il n'a pas encore combiné tous ſes moyens. Qu'arrivera-t-il ? qu'il vous donnera, ſans héſiter, la ſatisfaction que vous lui demanderez. Et pourquoi balanceroit-il ? Vous lui aurez laiſſé un prétexte de vous attaquer, quand il croira que les circonſtances peuvent ſervir ſa haine ; mais alors ou vous déſarmerez, ou vous ne déſarmerez pas ; ſi vous ne déſarmez pas, vous êtes toujours

dans l'état de ruine dont il vous importe tant de sortir, & je vous demande à quoi vous aura servi votre réquisition ; si vous désarmez, imprudens, vous vous livrez à la merci de votre ennemi. Il vous faut donc une déclaration précise de l'empereur, sur les princes possessionnés en Alsace. Il connoît les principes d'après lesquels vous voulez les indemniser. S'il veut faire prévaloir ceux du *concluſum*, c'est une véritable déclaration de guerre.

Mais sur-tout prenez garde que sur cet objet & sur les autres, les réponses de l'empereur ne soient pas ambigues, diplomatiques; si l'on veut employer les équivoques, les évasions, ne délibérez plus ; attaquez.

Si le grand Frédéric dont on ne sauroit trop vous rappeler l'exemple, eût temporisé lorsqu'il eut connu la ligue formée contre lui, peut-être que le roi de Prusse ne seroit, aujourd'hui, que le marquis de Brandebourg. Au lieu de temporiser il attaqua, & il tient avec l'empeur la balance politique qui est échappée de nos mains.

Démosthènes tonnant contre Philippe disoit aux Athéniens, vous vous conduisez à l'égard du roi de Macédoine comme les barbares se conduisent dans nos jeux. Les frappe-t-on au bras, ils portent la main au bras; les frappe-t-on à la tête, ils portent la main à la tête. Ils ne songent à se défendre que lors qu'ils sont blessés ; jamais leur prévoyance ne va jusqu'à parer le coup : ainsi vous, Athéniens, si l'on vous dit que Philippe arme, vous armez ; qu'il désarme, vous désarmez ; qu'il menace un de vos alliés, vous envoyez un armée pour défendre cet allié ; qu'il menace une de vos villes, vous envoyez une armée au secours de cette ville ; ensorte que vous êtes aux ordres de Philippe, c'est votre ennemi qui est votre général.

Et moi auſſi, s'il étoit poſſible, que vous vous livraſſiez à une dangereuſe ſécurité, parce qu'on vous annonce que les émigrés s'éloignent de l'électorat de Trêves; ſi vous vous laiſſiez ſéduire par des nouvelles inſidieuſes ou des faits qui ne prouvent rien, ou des promeſſes inſignifiantes; & moi auſſi, je vous dirois: vous apprend-t-on qu'il ſe raſſemble des émigrés à Worms & à Coblentz, vous envoyez une armée ſur les bords du Rhin; vous dit-on qu'ils ſe réuniſſent dans les Pays-Bas, vous envoyez une armée en Flandres; vous dit-on qu'ils s'enfoncent dans le ſein de l'Allemagne; vous rappellez vos ſoldats dans leurs foyers!

Publie-t-on des lettres, des offices dans leſquels on vous inſulte? alors votre indignation s'excite & vous voulez combattre. Vous adoucit-on par des paroles flatteuſes, vous berce-t-on de fauſſes eſpérances: alors votre courroux docile aux inſinuations ſe calme, vous ſongez à la paix. Ainſi, Meſſieurs, ce ſont les émigrés & Léopold qui ſont vos chefs. Ce ſont eux qui commandent vos armées. Ce ſont eux qui en règlent tous les mouvemens. Ce ſont eux qui diſpoſent de vos citoyens, de vos tréſors; ils ſont les arbitres de votre repos, ceux de votre deſtinée.

Repréſentans d'un peuple généreux, c'eſt à vous de voir ſi ce rôle humiliant eſt digne de lui, s'il convient que, comme des individus ſans prévoyance, une nation ſoit heureuſe du jour à la journée; ſi enfin, vous pouvez, ſans vous rendre coupables, ſubordonner ſa gloire & ſa félicité, non à la juſtice de ſes lois, à un emploi ſagement dirigé de ſes forces; mais aux fureurs tumultueuſes, aux eſpérances, aux mouvemens dérèglés de conſpirateurs qui ont juré ſa ruine.

Meſſieurs, une grande penſée s'échappe en ce

moment de mon cœur, & c'eſt par elle que je finirai. Il me ſemble que les mânes des générations qui dorment dans le tombeau, ſe preſſent dans ce temple ; qu'ils vous adjurent par les maux que leur fit ſouffrir l'eſclavage, d'en préſerver par votre énergie les générations futures, exaucez ce vœu de l'humanité ſi long-temps opprimée. Soyez pour l'avenir une providence généreuſe. Oſez vous aſſocier à la juſtice éternelle ; ſauvez la liberté des efforts des tyrans ; vous ſerez tout-à la-fois les bienfaiteurs de votre patrie & ceux du genre humain.

Je demande la priorité pour le projet de décret de M. Briſſot, en me réſervant de propoſer les articles additionnels énoncés dans le cours de mon opinion.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.